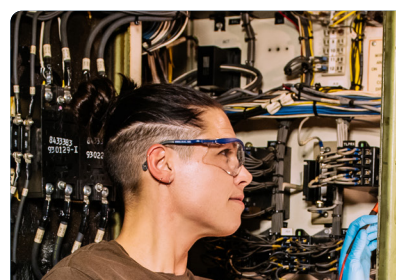


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Novembre 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 2 décembre 2022

Statistiques nationales

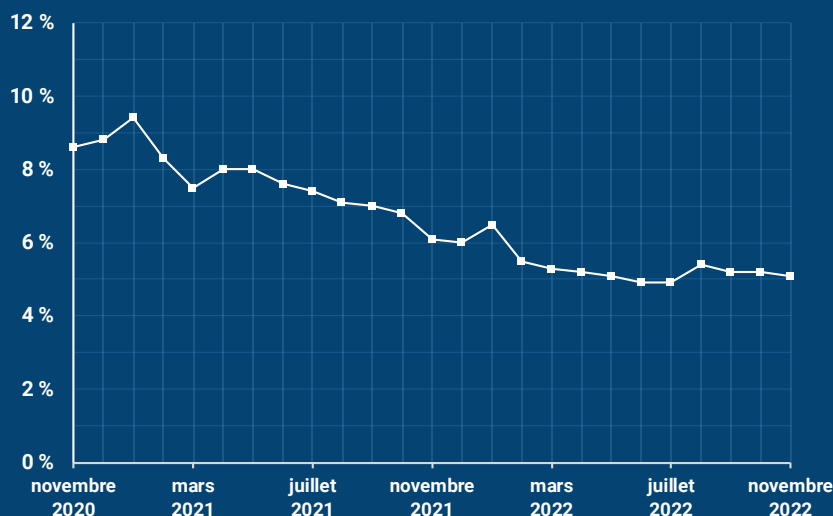
Le marché du travail canadien a continué de défier les prévisions d'un renversement de tendance sur le front de l'emploi, avec plus de 10 000 emplois ajoutés au mois de novembre. Cependant, bien que le taux de chômage ait baissé, s'établissant à 5,1 %, soit près d'un point de pourcentage de moins qu'en novembre 2021, certains signes indiquent que les gains en matière d'emploi ont été inégalement répartis dans l'ensemble du pays (voir p. 4). Le taux de participation a également continué à baisser pour atteindre 64,8 %, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage depuis l'année dernière et bien en dessous de la moyenne sur 5 ans de 65,4 % de 2016 à 2020.

La croissance des salaires est demeurée forte, avec un nouveau bond de 0,5 % le mois dernier, bien que les salaires réels (corrigés de l'inflation) soient inférieurs de 1,0 % à ceux de novembre 2021. Le pourcentage de travailleuses et travailleurs couverts par une convention collective a légèrement diminué mais reste plus élevé que les années précédentes, à 31,2 % de l'ensemble des employé(e)s.

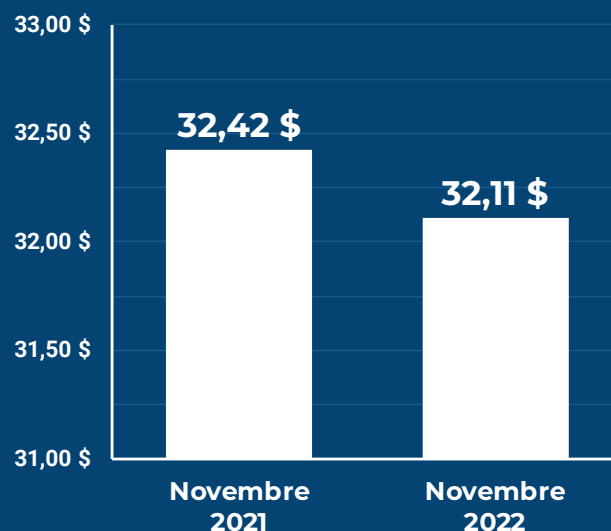
	Moyenne sur 5 ans nov. 2016 à nov. 2020	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 550 320	19 316 100	19 666 300	350 200 1,8 %	10 100 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,6	6,0	5,1	-0,9 pp	-0,1 pp
Taux de participation (%) ³	65,4	65,3	64,8	-0,5 pp	-0,1 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,8	30,7	31,2	0,5 pp	-0,1 pp
Salaires horaires moyens (\$) ⁵	31,52 \$	32,42 \$	32,11 \$	-1,0 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,1	35,2	35,4	0,6 %	0,0 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaires horaires moyens

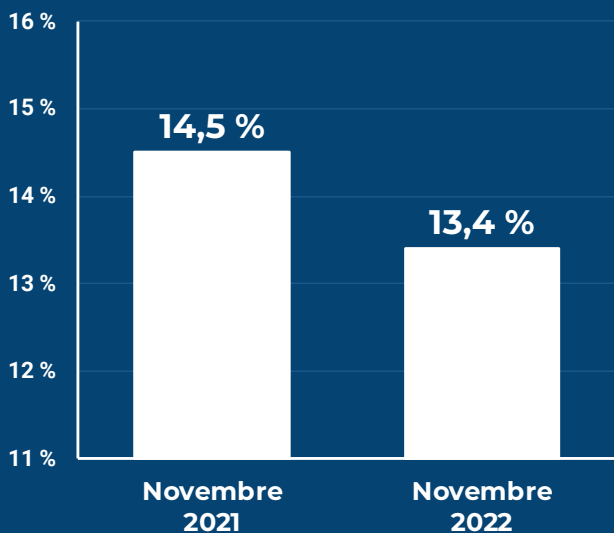


Indicateurs nationaux de précarité

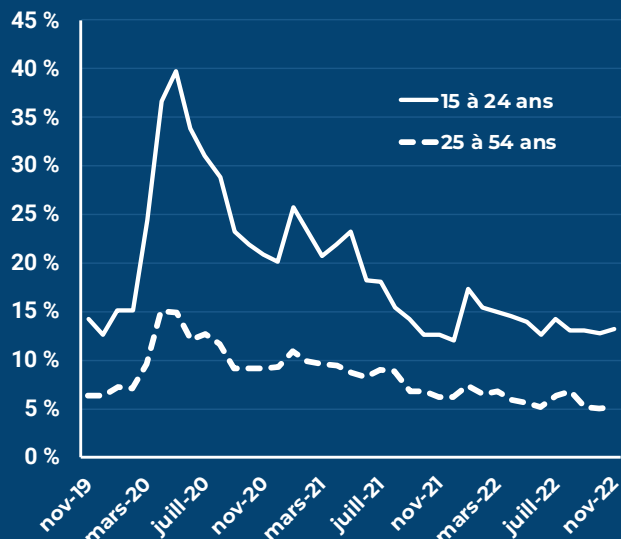
Les indicateurs de précarité d'Unifor suggèrent un tableau mitigé pour le mois de novembre, le taux de travailleuses et travailleurs à temps partiel et de titulaires de plusieurs emplois demeurant au même niveau, tandis que la proportion de travailleuses et travailleurs temporaires a diminué. Cependant, le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire a augmenté, tout comme les taux de sous-utilisation et de sous-emploi, qui mesurent le pourcentage de Canadiens qui ne sont pas en mesure de chercher ou de trouver un emploi convenable. La ventilation du taux de sous-utilisation par âge (voir le graphique ci-dessous) révèle un écart particulièrement frappant entre les jeunes travailleuses et travailleurs (15 à 24 ans) et les travailleuses et travailleurs d'âge moyen (25 à 54 ans). Le taux de sous-utilisation des jeunes a atteint le chiffre étonnant de 40 % au cours des premiers mois de la pandémie, tandis que les travailleuses et travailleurs d'âge moyen plafonnaient à environ 15 %. Et bien que les deux groupes aient vu le taux diminuer assez rapidement au cours de l'année suivante, il a continué à baisser pour les travailleuses et travailleurs d'âge moyen tout en restant au-dessus des niveaux pré-pandémiques pour les jeunes, ce qui indique des obstacles plus importants sur le marché du travail pour les jeunes travailleuses et travailleurs.

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022 (pp)	Variation entre oct. et nov. 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,5	18,6	-0,9	0,0
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	39,6	40,3	0,7	1,5
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,6	6,4	-1,2	0,2
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,5	13,4	-1,1	0,4
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,7	5,6	-0,1	0,0
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,9	11,2	-0,7	-0,5
Occasionnel/autre (%)	3,3	3,2	-0,1	0,0
Temporaire/à contrat (%)	7,0	6,5	-0,5	0,1
Saisonnier (%)	1,6	1,5	-0,1	-0,5
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,4	19,4	0,0	-0,4
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,71 \$	3,95 \$	6,4 %	-4,9 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	676,8	657,2	-2,9 %	-1,2 %

Taux de sous-emploi



Taux de sous-utilisation par âge



Statistiques régionales

Sur le plan régional, les déclinés de l'emploi dans les régions de l'Atlantique (-0,4 %), des Prairies (-0,6 %) et de la Colombie-Britannique (-0,5 %) ont été contrebalancés par des gains au Québec (+0,6 %) et en Ontario (+0,3 %). En termes de nombre absolu d'emplois, le Québec est arrivé en tête avec plus de 28 000 emplois ajoutés, suivi de l'Ontario avec un gain de près de 23 000 emplois. Les Prairies ont affiché les pertes les plus importantes, soit près de 22 000 emplois, suivies de la Colombie-Britannique (-14 000) et de la région de l'Atlantique (-5 000).

Les gains salariaux mensuels ont été robustes dans l'ensemble des régions, variant entre +0,4 % (Atlantique) et le Québec (+0,6 %). Toutefois, l'inflation continue de rogner sur le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs, la région de l'Atlantique affichant le seul gain d'une année à l'autre du salaire horaire réel (+0,5 %). Par rapport à novembre 2021, les salaires réels étaient proches de la parité au Québec (-0,3 %), en Ontario (-0,2 %) et en Colombie-Britannique (-0,1 %), mais accusaient un retard important dans la région des Prairies (-4,3 %).

Par rapport à novembre 2021, la tendance de la couverture par une convention collective était essentiellement positive, la plus forte augmentation ayant été enregistrée dans la région de l'Atlantique (+2,3 p.p.), suivie de la Colombie-Britannique (+1,5 p.p.) et de l'Ontario (+0,7 p.p.). La couverture syndicale est demeurée essentiellement stable dans les Prairies (-0,1 p.p.), mais le Québec a connu une légère baisse au cours de la dernière année (-0,5 p.p.).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total	1 147 900	1 169 800	21 900 1,9 %	-4 900 -0,4 %
Taux de chômage (%)	8,7	7,4	-1,3	0,0
Taux de participation (%)	61,0	59,8	-1,2	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	31,6	33,9	2,3	-0,3
Salaire horaire moyen	28,01 \$	28,14 \$	0,5 %	0,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,5	36,9	1,1 %	0,0 %



Québec

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total	4 364 500	4 436 400	71 900 1,6 %	28 100 0,6 %
Taux de chômage (%)	4,5	3,8	-0,6	-0,3
Taux de participation (%)	64,2	64,2	0,0	0,2
Taux de syndicalisation (%)	40,2	39,7	-0,5	-0,3
Salaire horaire moyen	31,35 \$	31,26 \$	-0,3 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,5	34,6	0,3 %	-0,9 %



Ontario

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total	7 604 800	7 701 600	96 800 1,3 %	22 600 0,3 %
Taux de chômage (%)	6,4	5,5	-0,8	-0,3
Taux de participation (%)	65,5	64,8	-0,7	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,1	26,8	0,7	0,1
Salaire horaire moyen	33,10 \$	33,02 \$	-0,2 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,8	0,5 %	0,3 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total	3 502 000	3 610 200	108 200 3,1 %	-21 800 -0,6 %
Taux de chômage (%)	6,7	5,3	-1,4	0,3
Taux de participation (%)	68,2	67,6	-0,6	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	28,6	28,7	0,1	-0,1
Salaire horaire moyen	33,49 \$	32,05 \$	-4,3 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,2	36,4	0,5 %	-0,7 %



Colombie-Britannique

	Nov. 2021	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022	Variation entre oct. et nov. 2022
Emploi total	2 696 900	2 748 400	51 500 1,9 %	-13 700 -0,5 %
Taux de chômage (%)	5,6	4,4	-1,2	0,1
Taux de participation (%)	65,1	64,6	-0,5	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	30,5	32,0	1,5	0,5
Salaire horaire moyen	32,84 \$	32,79 \$	-0,1 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,5	35,3	2,4 %	0,5 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Sur fond d'inflation oscillant autour de 7 % au cours des derniers mois, la croissance des salaires réels continue de varier considérablement d'un secteur à l'autre. Un certain nombre d'industries traditionnelles de cols bleus ont connu des baisses importantes d'une année sur l'autre, notamment les services publics (-4,0 %), la foresterie (-5,8 %) et les mines, le pétrole et le gaz (-8,8 %), même si les prochaines négociations collectives dans ces secteurs réduiront probablement l'écart et entraîneront des gains salariaux plus robustes. En général, le secteur des services a connu de meilleurs résultats salariaux, le commerce de détail (-1,3 %), le commerce de gros (-2,2 %) et les autres services (-1,4 %) s'approchant de la parité, tandis que l'hébergement et les services de restauration dépassaient le niveau salarial de l'année dernière (+1,2 %); toutefois, les niveaux salariaux dans ces industries ont tendance à être parmi les plus bas de l'économie.

Les chiffres de l'emploi dans l'ensemble de l'économie étaient pour la plupart positifs d'une année sur l'autre, mais il y a eu des baisses significatives dans le commerce de détail (-93 700), la fabrication de biens non durables (-38 600) et le transport et l'entreposage (-46 100), ce qui pourrait signaler les premières phases d'un affaiblissement général de la demande des consommatrices et consommateurs et de la croissance de l'emploi. Les gains annuels d'emplois dans certains secteurs tels que l'hébergement et les services de restauration (+69 200), la construction (+74 700) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+92 300) sont restés solides, mais le rythme de la croissance de l'emploi a certainement ralenti depuis octobre. La direction prise par la politique monétaire au cours des prochains mois jouera probablement un rôle essentiel afin de déterminer si le Canada commence l'année 2023 avec une véritable récession.

Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Nov. 2022	Variation entre nov. 2021 et nov. 2022
Agriculture	21,64 \$	-2,9 %
Foresterie	30,90 \$	-5,8 %
Mines, pétrole et gaz	44,91 \$	-8,8 %
Services publics	49,68 \$	-4,0 %
Construction	34,14 \$	-0,6 %
Fabrication de biens durables	32,57 \$	1,7 %
Fabrication de biens non durables	30,30 \$	-1,8 %
Commerce de gros	31,80 \$	-2,2 %
Commerce de détail	21,99 \$	-1,3 %
Transport et entreposage	30,65 \$	-3,2 %
Finances et assurances	39,78 \$	0,1 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,98 \$	-3,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	41,64 \$	2,0 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,02 \$	0,1 %
Services éducatifs	37,26 \$	-2,7 %
Soins de santé et assistance sociale	31,29 \$	-0,7 %
Information, culture et loisirs	31,24 \$	-5,2 %
Hébergement et services de restauration	19,24 \$	1,2 %
Autres services	28,02 \$	-1,4 %
Administration publique	41,15 \$	-2,8 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, novembre 2021 à novembre 2022

Agriculture		18 556
Foresterie	-16 896	
Mines, pétrole et gaz		33 340
Services publics		11 506
Construction		74 688
Fabrication de biens durables		48 458
Fabrication de biens non durables	-46 099	
Commerce de gros		8 206
Commerce de détail	-93 703	
Transport et entreposage	-38 641	
Finances et assurances		26 178
Services immobiliers, de location et de location à bail		5 662
Services professionnels, scientifiques et techniques		92 287
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		3 615
Services éducatifs		33 877
Soins de santé et assistance sociale		12 205
Information, culture et loisirs		35 287
Hébergement et services de restauration		69 196
Autres services		30 468
Administration publique		41 937



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org